

GREEN DEAL — CANTINES DURABLES

Je m'engage comme autorité politique pour plus d'alimentation durable dans les cantines !

NOM de l'Autorité Politique : **VILLE DE HERSTAL**

Personne responsable : **Le Collège communal représenté par Mr F. Daerden, Bourgmestre et Mr P. Delhaes, Directeur général**

Personne de contact : **Mme Valérie Bertholet, Infirmière**

E-mail et tél. de la personne de contact : Valerie.bertholet@herstal.be

La Ville de Herstal qui compte 40000 habitants est connue pour son passé industriel glorieux. Actuellement, c'est un important centre commercial, économique, scolaire et qui dispose du plus grand parc d'activités économiques de Wallonie. Ses entités ont toujours actuellement une activité plus rurale avec quelques fermes et producteurs locaux.

Le Collège communal de la Ville de Herstal a signé en date du 14 janvier 2019 la déclaration d'intention et a confirmé son intention de s'engager dans le Green Deal, cantines durables en tant qu'autorité politique. Bien conscient que la transition vers un système alimentaire durable s'avère de plus en plus indispensable. Contribuer à la bonne santé et au bien-être de ses citoyens tout en préservant l'environnement sont déjà des thèmes qui ont déjà été appliqués à la Ville de Herstal via ses différents services à la population.

Ci-après, quelques actions réalisées :

- 1) Objectif 0 déchet, mis en place par le service de l'environnement : distribution de boîtes à tartines, pailles et gobelets réutilisables, sacs à vrac d'Intradel pour faire ses achats. Objectifs : réduire la production des déchets et le gaspillage alimentaire.
- 2) Ecoles maternelles Faurieux et Bellenay : Projet pilote de la FWB, distribution de repas gratuits. Objectifs : alimentation saine, gratuité, réduction du gaspillage alimentaire.

3) Asbl HoReSol, Epicerie solidaire, réalisation de conserves, de soupes et repas avec les invendus alimentaires des commerçants locaux. Objectifs : formation professionnelle dans l'horeca, insertion professionnelle, lutte contre le gaspillage, aide alimentaire aux démunis.

4) Asbl Régie des quartiers, potagers et vergers d'insertion pour les habitants d'un quartier de la ville, compostage et marché biosocial. Objectifs : découverte du maraîchage par une formation et sensibilisation au tri des déchets. Sensibilisation aux écoles à proximité.

5) Maison intergénérationnelle de Pontisse, potager collectif d'avril à septembre mis à disposition des habitants du quartier. Objectifs : sensibiliser à une alimentation saine et de proximité, produits naturels, locaux et de saison.

6) Viasano, programme visant à sensibiliser à une vie saine par une bonne hygiène <de vie (alimentation, sports...). Pendant les visites médicales au centre de santé, dans les écoles, sur le marché de Herstal (journée mondiale du diabète), journées de psychomotricité pour les élèves de l'enseignement maternel au hall omnisports. Organisation de petits déjeuners « santé » dans les écoles. Auto-cueillette de pommes au verger chez un producteur local. Objectifs : accessibilité à une alimentation saine et durable aux enfants des écoles communales, à leurs parents et aux citoyens de Herstal par leur participation à des activités.

Toutes ces actions visent à contribuer à la bonne santé et au bien-être des citoyens, à l'ancrage territorial, à préserver l'environnement, à l'éducation en matière de système alimentaire durable, à des mécanismes de gouvernance responsable, efficace et ces projets ont été innovants pour la Ville de Herstal.

Objectif :

Fin 2021, la crèche communale de la Ville de Herstal sera inscrite dans le projet Green Deal. Plus grande crèche de la Fédération Wallonie Bruxelles, la crèche communale de Herstal accueille 152 enfants. Elle réunit un personnel de 72 personnes qui mettront à profit leurs compétences pour l'évolution des pratiques en matière d'alimentation durable et d'une meilleure gestion des déchets. (Axes : tous les axes)

Actions :

- Faciliter l'accessibilité à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable au sein de la crèche communale, par la mise en place d'un marché public alimentaire facilitant l'intégration de produits biologiques, de proximité, régionaux ou belges, et ce spécifiquement pour les fruits, légumes et viande. Un critère favorisant les produits biologiques ou de proximité grâce à une avec une pondération de plus $\frac{1}{4}$ des points pourrait être introduit dans le cahier spécifique des charges dudit marché. (Axes : tous les axes)
- Soutenir, sensibiliser et former le personnel de la crèche communale aux enjeux d'une alimentation durable. La finalité serait l'adaptation graduelle de ses menus de manière à intégrer de plus en plus de produits locaux. Un premier objectif à atteindre est la confection d'une soupe faite avec légumes frais locaux une fois semaine. D'autres objectifs peuvent apparaître au fil du temps comme la mise en place d'un goûter à base de produits locaux et l'augmentation de la fréquence des initiatives. (Axes : tous les axes)
- Profiter d'événements festifs à destination de parents ou un public tout venant pour valoriser l'importance d'une alimentation saine intégrant des produits biologiques, de proximité, régionaux (Dégustation, sensibilisation, conférences...). (Axes : 1 et 2)
- Accompagner une gestion des déchets plus efficace au sein de la crèche communale : favoriser les achats en vrac, ainsi que mieux accompagner le tri des déchets (tout-venant, PMC, papier-carton et verre) et envisager une filière spécifique pour les déchets organiques en collaboration avec différents services de la Ville de Herstal. (Axe : 5)

CHARTRE D'ENGAGEMENTS

Administration Communale
de Herstal



1/ POUR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

2/ POUR DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ANIMAUX

3/ POUR DES PRODUITS EQUITABLES

4/ POUR DES REPAS SAINS, EQUILIBRES ET SAVOUREUX

5/ POUR LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET DES DECHETS

6/ POUR L'INCLUSION SOCIALE